



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

licenciement

Question écrite n° 57083

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la lutte contre les licenciements. Dans le rapport officiel remis en octobre 2004 à son prédécesseur, le groupe de travail présidé par M. Michel Camdessus suggère une protection des salariés « plus juste et plus efficace » qui passerait notamment par la mise en place d'une taxe sur les entreprises qui licencient, modulée en fonction du parcours des personnels et du bassin d'emploi concernés. Cette idée, inspirée du système états-unien d'expérience rating, était d'ailleurs déjà présente dans un rapport du conseil d'analyse économique paru en octobre 2003 et remis au Premier ministre. Il le remercie de lui communiquer les réflexions que cette proposition lui inspire et les mesures qu'il entend mettre en oeuvre pour améliorer concrètement la lutte contre les licenciements.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57083

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 2005, page 1222